

## **36<sup>ème</sup> Assemblée des délégués de la Fédération suisse des producteurs de céréales : grands défis pour l'avenir**

**Plus de 160 délégués et invités ont pris part à la 36<sup>ème</sup> Assemblée des délégués de la Fédération suisse des producteurs de céréales (FSPC) le 8 novembre 2022 à Chiètres. La partie statutaire a permis de faire le bilan d'une récolte 2022 encourageante, malgré les grands défis qui se profilent à l'horizon. Gaylor Monnerat, de la Suisse Grêle, a présenté les solutions d'assurance « récolte » qui pourraient soutenir les producteurs.**

Dans son discours d'ouverture, Fritz Glauser, Président de la FSPC, est revenu sur les différentes crises mondiales qui ont eu des conséquences négatives sur l'approvisionnement dans de nombreux pays. « Même des pays situés proches de chez nous ont subi des pénuries marquées de denrées alimentaires de base telles que les céréales. » La production locale doit gagner en importance et il est essentiel de garantir un haut taux d'auto-alimentation en Suisse pour faire face aux bouleversements internationaux et aléas climatiques de plus en plus fréquents. Pour y arriver, tous les échelons de la filière céréalière doivent travailler ensemble, y compris les grands distributeurs. Ces derniers, qui prônent les valeurs telles que la saveur, l'authenticité, la durabilité ou la provenance suisse, doivent s'engager concrètement et rapidement, car ce sont eux qui au final mettent en valeur les produits finis achetés par les consommateurs.

Un autre défi est donné par l'évolution de la politique agricole qui dirige notre agriculture vers une écologisation dangereuse. Des objectifs et attentes irréalistes risquent de limiter fortement la production et la transformation en Suisse, qui pénalisera au final également les consommateurs.

La bonne récolte 2022 a permis d'atténuer les impacts partiellement les impacts négatifs de l'augmentation des coûts de production et la FSPC poursuit son engagement pour que les producteurs bénéficient d'un revenu décent et rémunérateur.

Dans la partie statutaire, les délégués ont accepté le rapport annuel, les comptes, le budget, les cotisations ainsi que le programme d'activités. Les délégués ont également procédé aux élections complémentaires suivantes au Comité : Ruedi Barmettler (LU), Zeno Stadler (SG) et Urs Baur (AG) ont été élus en remplacement de Beat Wüest, Bruno Wagner et Florian Vogelsanger.

Lors de l'exposé final, Gaylor Monnerat, de la Suisse Grêle, a présenté les réflexions et développement d'une assurance « récolte » qui pourrait soutenir les producteurs dans des périodes difficiles et atténuer les impacts sur les revenus.

FSPC

Berne, le 8 novembre 2022

Pour de plus amples informations

Fritz Glauser, Président

079 702 05 44

Pierre-Yves Perrin, Directeur

079 365 42 74